

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

AAXIS CONTROLE

SAS au capital de 8 800 €

Siège social:

Boite 1004 Centre Commercial les 3 Fontaines

95003 Cergy Cedex

RCS Pontoise 824 839 161

Le 20 Février 2025 à 11 heures,

Les actionnaires de la Société **AAXIS CONTROLE** au capital de **8 800 € (HUIT MILLE HUIT CENTS)**, divisés en **100** actions de **88** euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation du **Président**.

Les actions sont attribuées et réparties comme suit:

Monsieur VAUCLIN Jimmy	50 actions
------------------------	------------

Monsieur BARA Mourad	50 actions
----------------------	------------

Total des actions composant le capital 100 actions représentant la totalité des voix

Les Associés de la société représentent en tant que tels la totalité des parts émises par la société. L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer dans les conditions de quorum requises. L'assemblée est présidée par le **Président, Monsieur VAUCLIN Jimmy**. Le Président de l'assemblée rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

ORDRE DU JOUR

Agrément pour la cession de toutes les actions au profit de:

FLORI LLC

212 N. 2nd St. STE 100,

KY 40475 Richmond

Etats-Unis

Enregistrée au registre de: Kentucky Secretary of State sous le numéro 1430459.06

Par conséquent la société va devenir société à associé unique

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée décide à l'unanimité de l'agrément de la cession de toutes les actions au profit de:

**FLORI LLC
212 N. 2nd St. STE 100,
KY 40475 Richmond
Etats-Unis**

D'autre part, l'assemblée décide à l'unanimité du passage à associé unique, et ce à compter du 20 Février 2025 et de procéder à toutes les formalités en relation.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au **Président** et à ses mandataires et au porteur d'originaux et de copies ou DEUX EXTRAITS du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et les associés ou leurs mandataires.

La séance est déclarée levée à 12H00

Monsieur VAUCLIN Jimmy

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jimmy Vauclin', written over a horizontal line.